Réunion de la Commission de Suivi de Site de ValOrizon

compte rendu de la reunion à Monflanquin (47)

jeudi 11 avril 2019 - 14h30

Liste des participants

Collège « Administrations de l'Etat »

Véronique SCHAAF: Sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot – Sous-préfet

Isabelle BELLO: DDT du Lot-et-Garonne

Audrey BILE: DREAL UD 47

Collège « Collectivités territoriales ou établissements publics »

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET: Mairie de Monflanquin - Maire

Francis BORDES : Mairie de Monflanquin

Collège « Exploitant »

Auguste FLORIO: ValOrizon – Vice-Président

Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

Guy GERARD : Association Bassin Versant de la Lède

Jacques LABROUE: Association de pêche et de protection du milieu aquatique

de Monflanquin

Sarah LE BAIL: ATMO Nouvelle Aquitaine

Collège « Salariés »

Eric MARTY:ValOrizon – Directeur général des services **Eric PIQUET:**ValOrizon – Directeur des services techniques **Patrick BOUDOU:**ValOrizon – Adjoint au responsable du site

Invité

Lionel BLANCHET : Société CTE

Ordre du jour

- Bilan d'activité : rapports annuels 2017 et 2018
- Bilan d'activité de la 1ère année de l'observatoire des odeurs mis en place en février 2018 (partenaire ATMO Nouvelle-Aquitaine)
- Perspectives

Documents associés

- Présentation de ValOrizon
- Observatoire des odeurs Bilan final

14 h 40 — Début de la réunion

Introduction

Mme FOUNAUD-VEYSSET, Maire de Monflanquin

Ouvre la séance et en accueille les participants.

M. FLORIO, Vice-Président de ValOrizon

Indique en préambule que ValOrizon regroupe 11 collectivités et traite les ordures ménagères de 246 000 habitants. La gestion du service public de traitement des déchets se fait au travers de 2 centres d'enfouissements actifs : Montflanquin et Nicole. Depuis 2014, différents projets de prévention et de réduction des déchets ont été menés. Le programme local de prévention des déchets a permis la commande de plusieurs dizaines de composteurs et à la mise en place de plateformes de compostage collectif et semi-collectif. Une opération de don de poules a été menée dans l'ensemble des départements il y a quelques années. Un broyeur a été acheté par des communes pour réduire le volume des déchets verts. Enfin, deux études départementales ont été lancées sur le tri à la source des déchets et sur la mise en place d'une tarification incitative pour réduire le volume des ordures ménagères.

Ainsi, depuis 2010, le poids des déchets enfouis a été réduit de 18 %, et ce malgré l'augmentation de la population.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Annonce, au sujet du développement d'une nouvelle politique territoriale d'économie circulaire, la création d'une zone d'activité prenant la forme d'un écoparc notamment composé d'un espace de tri et favorisant les activités liées au recyclage. Cette zone a été mise en place par ValOrizon en lieu et place de l'ancienne usine de Xilofrance et attire d'ores et déjà différents partenaires.

A titre d'exemple, les déchets d'ameublement du département sont actuellement transférés à Montech pour y fabriquer un combustible. L'entreprise Eco-Mobilier a lancé un nouvel appel d'offres pour cette activité et la société Veolia s'est déclarée intéressée par la location d'une cellule au sein de l'écoparc afin de transporter et de trier l'ensemble des déchets avant leur valorisation, si elle remporte l'appel d'offres. Le résultat de ce dernier est attendu pour juin et le nouveau contrat prendrait effet au 1^{er} janvier 2020.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Explique ensuite que l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) est autorisée à récupérer les déchets ultimes municipaux, des déchets encombrants ainsi que les boues issues du traitement des lixiviats de l'installation. Ce site, exploité par les agents de ValOrizon, est régi par une autorisation de 29 000 tonnes par an, autorisation valable jusqu'au 1^{er} mars 2034.

Des plans des installations, de la station d'épuration et de la station de valorisation du biogaz

Bilan d'activité : rapports annuels 2017 et 2018

Perspectives

Ces points sont abordés conjointement.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Projette une vue aérienne des installations. A titre d'information, les eaux issues du casier 17 transitent vers la station de traitement *via* des conduites aériennes et un poste de relevage. En effet, ValOrizon n'a pas souhaité utiliser les anciennes conduites de la carrière pour limiter les risques.

Le tonnage total du site a diminué entre 2012 et 2017, passant de 33 500 tonnes à 22 900 tonnes. Il a toutefois augmenté en 2018, passant à 30 200 tonnes.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Précise que, cette année-là, le site a dépassé son autorisation de 4,1 %. Par crainte que des aléas ne mènent au remplissage complet du casier 16 pendant la construction du casier 17, les apports ont été réduits en 2017 et les exports ont augmenté. En guise de rattrapage, le tonnage enfoui a à nouveau augmenté en 2018. Un courrier explicatif de cette situation a été préparé et des consignes ont été diffusées pour éviter que le phénomène se reproduise en 2019.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Fait observer que le volume de boues issues de la station d'épuration de ValOrizon a augmenté à la suite du curage des lagunes en 2015 et 2018. En 2015, pour récupérer les boues du bassin, il a été décidé de les remouiller avec du lixiviat. Cela a généré des difficultés d'exploitation et des odeurs. En 2018, un procédé différent a été déployé et les boues ont été retirées sans être diluées.

Le volume des lixiviats traités est fortement dépendant de la pluviométrie, ce qui explique les variations observées dans le bilan de la station d'épuration. Des volumes en trop sont parfois exportés à la station d'épuration de Villeneuve ou à celle d'Agen ou encore au site de Nicole.

2017 a été marquée par le début de la construction du casier 17, par la mise en place d'une vidéosurveillance dans l'ensemble du site et la plantation de haies bocagères.

La construction du casier 17a (à l'exception des quais et des voiries) s'est achevée en 2018. Une rampe d'aspersion a été installée de façon à neutraliser l'odeur provenant du quai de vidage. Par ailleurs, les travaux liés au programme pluriannuel de développement portant sur la gestion des eaux sont pratiquement terminés. Un captage d'arsenic a été installé à la sortie de la station d'épuration. Le bassin d'eau interne N° 2 et la lagune lixiviats N° 1 ont fait l'objet d'un curage mécanique. L'ensemble du site est désormais couvert par un réseau de défense incendie s'appuyant sur un bassin de réserve incendie. Enfin, des parcelles enherbées ont été clôturées pour accueillir des moutons.

M. GERARD, Association Bassin Versant de la Lède

Croit savoir qu'une installation photovoltaïque devait être installée au sein du site.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Confirme que le Syndicat d'électrification 47 est intéressé par les sites de Nicole et de Montflanquin. Ce syndicat présentera une étude pour implanter de telles installations, le 20 mai prochain.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Décrit les projets à venir en 2019 :

- Casier :
 - o réalisation des voiries et du quai du casier 17a ;
 - o couverture de l'alvéole c17a2 ;
 - o installation d'un système pérenne de dispersion de produit neutralisant l'odeur ;
- Intégration paysagère et environnementale :
 - o première phase d'entretien des espaces remarquables ;
 - o déplacement de la faune dans la nouvelle mare ;
- Gestion de l'eau :
 - o fin des travaux de la collecte et de la gestion des eaux internes ;
 - o agrandissement de la station d'épuration ;
- Gestion du biogaz :
 - o mise en place d'un filtre à poussières

Des travaux ont été réalisés et un bassin d'eaux internes a été créé afin de séparer trois flux : les eaux de drainage ; les eaux pluviales et de voiries ; les eaux de la station d'épuration.

Une aire d'isolement étanche dotée d'un système de pompage et d'un système de vanne a été constituée pour les camions qui déclencheraient le système de détection de radioactivité à l'entrée. Ce cas se produit une à deux fois par an.

M. BORDES, Mairie de Monflanquin

Demande si les camions qui transportent les déchets sont eux-mêmes étanches.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Répond que ce n'est pas une nécessité.

Par ailleurs, le système de grille de récupération des eaux de la plateforme de compostage a été remplacé par un ouvrage en béton plus efficace.

M. BORDES, Mairie de Monflanguin

S'enquiert de la nature de l'eau utilisée pour le compostage.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Répond que le bassin est rempli par les eaux de pluie qui tombent sur la plateforme de compostage. L'été, les rejets de la station d'épuration sont aussi utilisés.

Plusieurs événements remarquables se sont produits au cours des deux dernières années. En mai 2017, le portique de radioactivité s'est déclenché car un bureau d'étude transportait un matériel contenant un élément radioactif et non rangé dans une boîte isolante. Le portique s'est aussi déclenché en mai 2018 au passage d'un camion venant de Villeneuve-sur-Lot. Les déchets, une fois décelés, s'avéraient être des couches comportant du chrome 51. Ils ont été isolés en attendant la décroissance de l'activité.

En août 2017 et en février 2018, deux départs de feu survenus en pleine journée ont rapidement été maîtrisés. En octobre 2018 en revanche, c'est en pleine nuit qu'un incendie s'est déclenché. Il s'est avéré que la caméra thermique avait détecté le feu, mais que l'alarme n'avait pas été enclenchée avant que tous les salariés quittent le site.

Mme SCHAAF, Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot

Fait observer que c'est grâce à un riverain que l'alerte a été donnée.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Déclare qu'il a été rappelé aux agents qu'il fallait activer l'alarme thermique dès qu'ils quittent le compacteur. L'horaire automatique de la mise en route de cette dernière a en outre été

avancé à 20 heures.

Mme SCHAAF, Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot

Ne croit pas que la procédure relative à chaîne d'information ait été respectée pour informer les différentes parties prenantes (pompiers, gendarmerie et Préfecture) de cet événement. Or, dans ce cas, il faut une réaction immédiate.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Propose qu'un exercice soit organisé in situ pour tester l'ensemble de cette organisation.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Fait observer, d'un point de vue plus positif, que la gestion de l'eau durant l'incendie a quant à elle bien fonctionné.

Par ailleurs, quelques incidents liés à des rejets de lixiviats se sont produits en 2018, sans incidence pour l'environnement. Différentes mesures ont été mises en œuvre pour y remédier. Pour éviter les dépassements de la teneur en azote en sortie de station d'épuration, une opération d'oxygénation est réalisée dans le bassin depuis le début de l'année. Prochainement, la capacité de la station d'épuration sera augmentée.

Des dépassements en poussières se sont aussi produits au niveau des rejets des chaudières de la station de valorisation du biogaz. Par conséquent, il a été demandé au titulaire du marché d'installer un système de captation.

Un intranet a été mis en place en 2017 dans le cadre des relations avec les riverains afin de fournir à ces derniers des informations régulières sur le site de ValOrion, mais il apparaît que cet espace n'est jamais consulté.

ValOrizon a adhéré à l'observatoire de la qualité de l'air ATMO Nouvelle Aquitaine et a confié à ce dernier une mission de surveillance de la qualité de l'air qui a été reconduite en 2019. A également été mis en place un observatoire de riverains sur le niveau olfactif, qui sera aussi reconduit en 2019, sous réserve que le nombre de participants soit suffisant.

M. GERARD, Association Bassin Versant de la Lède

Fait observer que la difficulté consiste avant tout à convaincre les riverains de l'utilité de cet observatoire.

Bilan d'activité de la 1ère année de l'observatoire des odeurs mis en place en février 2018 (partenaire ATMO Nouvelle-Aquitaine)

Mme LE BAIL, ATMO

ATMO a été sollicité en 2017 pour accompagner Valorizon dans la construction d'un observatoire des odeurs visant à dresser un bilan objectif de la situation odorante, à identifier les paramètres favorisant les perceptions et à permettre à l'exploitant d'agir sur les causes identifiées.

Une quinzaine de riverains se sont déclarés volontaires pour évaluer, identifier et suivre la perception d'émissions odorantes issues de sites industriels sur les lieux de vie. Les participants ont été invités à noter les caractéristiques ce qu'ils sentaient à leur domicile ou à l'extérieur, à des tranches horaires planifiées ou de façon spontanée.

Le bilan et l'analyse des perceptions sont disponibles en annexe. Il est à noter que les perceptions odorantes ont été plus nombreuses à Corconat (mais c'est dans cette ville que résidaient le plus grand nombre de participants) et à Labarthe. A Reyssou, seul un riverain a participé à l'observatoire, mais il a fait part d'un grand nombre de perceptions. Cela pourrait être dû à des facteurs personnels (grande sensibilité aux odeurs, présence fréquente au domicile, etc.). Au total, 68 % des perceptions ont été jugées fortes, très fortes et à la fois gênantes ou très gênantes. 69 % des odeurs ont été liées à des odeurs de déchets ménagers et 18 % avaient plutôt trait à des odeurs souffrées. La période estivale semble avoir été la plus chargée en odeurs. Il conviendrait d'étudier, avec ValOrizon, les événements particuliers

survenus autour de ces dates. 74 % des perceptions ont concerné des observateurs situés sous les vents. Les odeurs senties provenaient donc probablement de l'installation.

Mme LE BAIL insiste enfin sur le recul à prendre dans l'évaluation de ces données. Les observateurs ne se sont en effet pas tous impliqués de la même façon dans l'exercice.

M. BORDES, Mairie de Monflanquin

Estime qu'il serait nécessaire d'approfondir cette étude en menant une analyse statistique multifactorielle et en établissant des corrélations afin de déterminer les causes qui expliquent la présence d'odeurs à certains moments.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Répond que des corrélations ont d'ores et déjà été faites. Ainsi, d'importants investissements ont été lancés pour le bassin de lixiviats, mais il est apparu que les odeurs émanant de ce dernier ne circulaient pas jusqu'à Corconat. Il semble donc nécessaire de reporter les investissements sur les casiers en exploitation. Il est aussi apparu que le village de Labarthe était impacté par la présence d'odeurs. Enfin, d'une façon générale, les odeurs sont plus présentes le matin, ce qui est à mettre en lien avec les températures ambiantes et les horaires de vidage des camions. Différents essais seront réalisés pour installer une rampe fixe d'aspersion de produit neutralisant les odeurs autour des casiers.

M. BORDES, Mairie de Monflanquin

Considère que, plutôt que de procéder à des investissements expérimentaux, il conviendrait de commencer par déterminer ce qui explique la présence et la diffusion des odeurs.

M. PIQUET, Directeur des services techniques de ValOrizon

Précise que, conformément aux engagements pris initialement, ValOrizon n'a pas attendu la fin de l'observatoire pour tester différentes mesures de neutralisation des odeurs.

Mme SCHAAF, Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot

Estime qu'il était quoi qu'il en soit pertinent de traiter la question des bassins de rétention. Il convient toutefois, effectivement, de comprendre le comportement des odeurs pour résoudre le problème afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux riverains. Des études sont menées pour ce faire depuis un an, sans résultat.

M. GERARD, Association Bassin Versant de la Lède

Considère qu'une véritable solution consisterait à organiser une collecte séparée pour les déchets organiques, comme la loi l'imposera d'ici 2025. A ce sujet, il ne comprend pas comment il est possible de mettre en place une taxe incitative sans anticiper ce changement.

M. BORDES, Mairie de Monflanquin

S'enquiert de l'avancement d'une étude sur le traitement des matières organiques à l'aide d'un procédé utilisant de la chaux.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Répond que ce procédé, utilisé par la société Oxalor, permet de trier des déchets et ne placer en décharge que des éléments secs. D'un point de vue économique, il est toutefois coûteux.

M. GERARD, Association Bassin Versant de la Lède

Regrette que le ramassage et le stockage des déchets ne soient pas assurés par le même acteur et qu'une collecte séparée ne soit pas organisée pour la matière organique afin qu'elle soit valorisée.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Rappelle que, quoi qu'il en soit, le tri à la source des biodéchets sera en place dès 2025. Reste à savoir qui s'en occupera, d'autant plus que les coûts de la collecte pourraient être très élevés.

M. GERARD, Association Bassin Versant de la Lède

Pense qu'il faudra mutualiser les moyens.

Mme FOUNAUD-VEYSSET, Maire de Monflanquin

Note un véritable engouement pour le compostage à Montflanquin. La commune n'a toutefois pas les moyens d'augmenter les dispositifs mis à disposition. En outre, avec la perspective de l'entrée en vigueur de la redevance incitative en 2020, le tri aux domiciles a augmenté de façon significative.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Souligne que la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets est plus rapide dans les territoires où les coûts de traitement sont élevés. Dans les autres, l'urgence est moindre, mais l'augmentation de la fiscalité de l'enfouissement dans les prochaines années devrait être incitative.

M. BORDES, Mairie de Monflanquin

En déduit qu'il faudrait changer de modèle et avancer sur le traitement des matières organiques dès à présent.

Mme FOUNAUD-VEYSSET, Maire de Monflanquin

Partage ce point de vue et déplore que le procédé décrit par M. MARTY ne soit pas plus généralisé en France.

M. MARTY, Directeur général des services de ValOrizon

Répond qu'il fait l'objet de peu de développements.

16 heures 50 — Clôture de la réunion

ANNEXE : Présentation de ValOrizon

Site de Monflanquin Commission de suivi de site

11 avril 2019



Site de Monflanquin Commission de suivi de site

- > Présentation de ValOrizon
- > Traitement des déchets en Lot-et-Garonne
- > ValOrizon : moins de déchets plus de ressources
- > L'Albié Monflanquin
- > Bilan 2017/2018



Présentation de ValOrizon





Le syndicat

- > 11 collectivités de collecte, 246 000 habitants (tout le département, sauf l'Agglomération d'Agen)
- > Gestion du service public de traitement des déchets:
- 2 centres d'enfouissement actifs et 2 sites en post-exploitation
- > 4 quais de transfert
- > 1 plateforme de compostage de 8 000 tonnes
- > Actionnaire majoritaire d'un centre de tri : SEML du Confluent (entreprise d'insertion, 17 ETP)



ValOrizon



ValOrizon : moins de déchets, plus de ressources !







Changement d'identité en juin 2014 avec la redéfinition des valeurs du syndicat :

Responsabilité - Solidarité - Valorisation

- « Moins de déchets »
- > Programme Prévention et réduction des déchets lancé en 2012
- > Territoire zéro gaspillage zéro déchet
- > Territoire à énergie positive pour la croissance verte
- « Plus de ressources »
- > Cluster économie circulaire
- > Loi de transition énergétique et croissance verte

VAL rizon

Une diminution des déchets produits grâce à de nombreuses actions de prévention/réduction





Le programme local de prévention des déchets

- o Commande départementale de composteurs
- Mise en place de plateformes de compostage collectif et semi-collectif
- o Opération « poules » et broyeur de déchets verts
- Etude départementale sur le tri à la source des bio-déchets

VAL@rizon



Des actions départementales

Mise en place de la REP ameublement

- Signature en octobre 2014 avec l'éco-organisme
- Formation des agents des déchèteries par ValOrizon
- Mise en place de bennes dans le département







Des actions départementales

Animations scolaires

- 60 animations en 2018
- 20 visites de sites

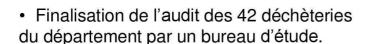


VAL rizon



Des actions départementales

Etude déchèterie et redevance spéciale



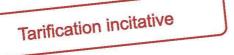


- Objectif:
 - •Optimiser le fonctionnement et le coût des déchèteries du département.
 - •Identifier et chiffrer les investissements à réaliser
 - •Développer la prévention et la réduction des déchets avec des zones de réemploi





Des actions départementales



• Lancement de l'étude départementale pour la mise en place d'une tarification incitative sur tout le département.





Des actions départementales

Distribution de Stop-pub

- Distribution de 162 000 Stop-pub aux collectivités adhérentes via le journal prévention
- Augmentation du taux d'apposition du Stop-pub de + de 8% (25,4 %) depuis le début du programme soit 500 tonnes de déchets évités.





Evolution des tonnages

Depuis 2010: baisse de 18% des déchets enfouis et ce, malgré l'augmentation de la population.



Animation d'un Cluster sur l'économie circulaire

Créé en 2015, il compte une vingtaine de structures locales membres et travaille. Son objectif est de sensibiliser les entreprises à l'économie circulaire et de développer des projets collectifs de création d'activités liées à l'économie circulaire.







Labellisation Territoire ZERO déchet ZERO Gaspillage du syndicat en 2015

Nouveau contrat déchet économie circulaire avec l'ADEME en 2018





Développement d'une zone d'activité Economie circulaire





Création d'une zone d'activité économie circulaire

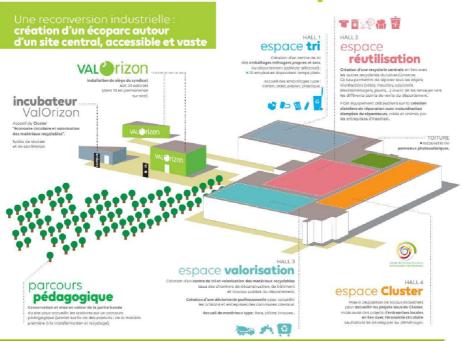
Revitalisation d'une friche industrielle au cœur du Lot-et-Garonne

- > Situation idéale : au centre du département : équidistance entre les 3 agglomérations
- > Une zone bien desservie : située au niveau de la sortie de l'autoroute A62
- > Un site vaste et récent : 16 hectares de foncier et 2,7 hectares de bâtiments
- > Toiture équipée de panneaux photovoltaïques

VAL@rizon



Présentation de l'écoparc







Le site de l'Albié commune de Monflanquin







Site

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

- > Déchets autorisés :
 - * Déchets ultimes municipaux / déchets encombrants
 - * Boues issues du traitement des lixiviats de l'ISDND
- > Tonnage autorisé : 29 000t/an
- > Exploitée par les agents de ValOrizon
- > Autorisé jusqu'au 01/03/2034





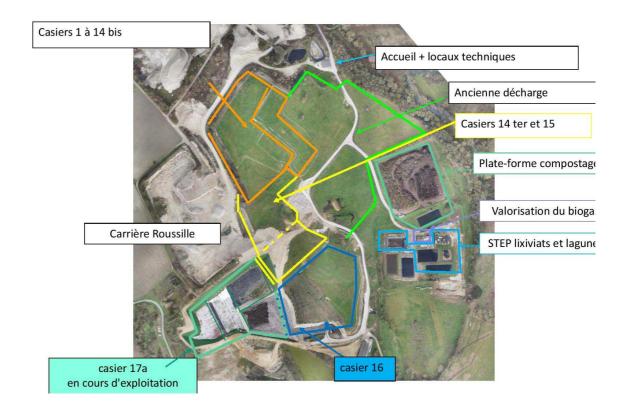
Historique site

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

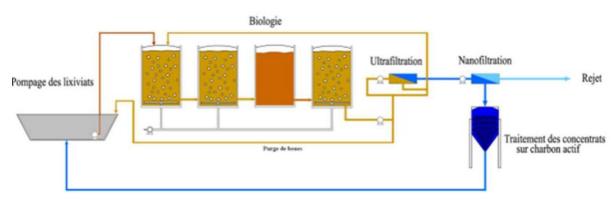
- > 1980 : Mise en service de l'activité de stockage de déchets sur les anciennes carrières DIEZ
- > 2010 : Mise en service unité de traitement des lixiviats in-situ (lixiviats traités à l'extérieur auparavant)
- > 2015 : Mise en service unité de valorisation du biogaz par production de chaleur
- > 2016 : Autorisation d'extension de l'installation dans les anciennes carrières Roussille (GAIA)



Vue aérienne et installations



Traitement des lixiviats



Biodégradation de la pollution carbonée et azotée

Séparation eau traitée / bactéries

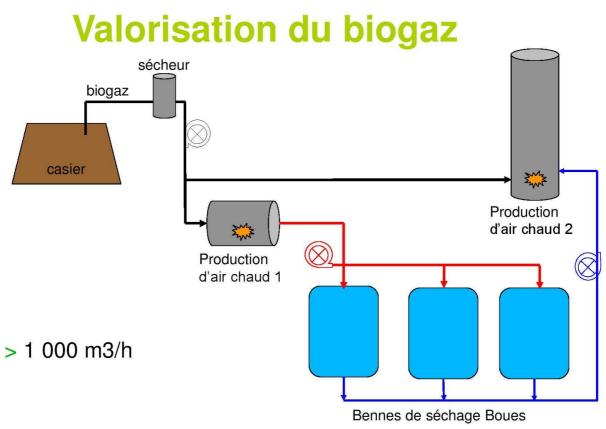
> 950m3/mois d'eau traitée rejetée

Retrait de la DCO dure et polluants











Bilan 2017 / 2018 Perspectives 2019





Vue aérienne et installations



Évolution des tonnages

Années	Déchets municipaux en mélange	Déchets encombrants	Boues STEP lixiviats	Total	
2010	28 922,78	1 765,77	0	30 688,55	
2011	28 132,90	2 774,70	0	30 907,60	
2012	28 146,68	5 425,34	0	33 572,02	
2013	28 177,39	1 451,55	0	29 628,94	
2014	27 636,42	1 475.16	0	29 111,58	
2015	27 165.79	1 290.76	290	28 746.55	
2016	25 982,90	1 234,76	15,42	27 233,08	
2017	21 148,93	1 735,69	81,78	22 966,40	
2018	28 391,50	1 5491,60	250,05	30 233,15	



Lixiviats traités

Lix Mo	nflanquin														
	TOTAL	1000	dont export	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septe mbre		nove mbre	décem bre
2012	8 162	8 162		911	657	406	1 141	906	1 095	710	692	399	460	298	487
2013	10 008	10 008		346	930	991	789	407	952	929	1 179	911	1 079	649	846
2014	13 598	12 796	802	1 200	1 585	844	3 279	3 214	263		407	824	533	550	898
2015	6 295	6 295		584	445	405	406	420	325	389	734	545	819	576	647
2016	14 573	11 580	2 993	1 061	1 748	1 219	1 684	1 883	1 803	1 881	1 280	659	316	357	682
2017	8 100	6 800	1 300	518	616	754	665	602	810	1 061	586	634	464	434	956
2018	14 503	10 837	3 666	2 352	1 522	1 783	2 297	1 229	1 131	1 065	1 214	894	235	510	271





Année 2017

- > Casier
- * construction de l'ensemble des éléments annexes au casier (drainage, poste de refoulement, conduite...)
 - * réception de la première alvéole C17a2
- > Télésurveillance
- * mise en place d'une video surveillance sur le site (accueil, lagunes, alvéole) et d'une caméra thermique
- > Intégration paysagère
 - * plantation des haies bocagères



Année 2018

- > Casier
 - * construction du casier 17a
- * installation d'une rampe d'aspersion de produit neutralisant d'odeur sur le quai de vidage
- > Gestion de l'eau
 - * démarrage des travaux pour la collecte et la gestion des eaux internes
 - * mise en place d'un système de captage de l'arsenic en sortie de la STEP
 - * curage mécanique du bassin eau interne 2 et lagune lixiviats 1
- > Défense incendie
 - * mise en place d'un réseau de défense incendie avec motopompe
- > Intégration paysagère et environnementale
 - * acquisition de moutons landais
 - * écopâturage

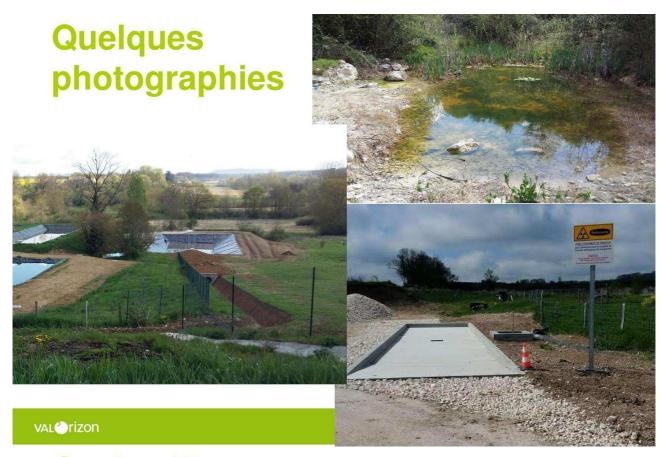
VAL@rizon



Perspectives année 2019

- > Casier
 - * réalisation des voiries et du quai du casier 17a
 - * couverture de l'alvéole c17a2
- * étude puis mise en place d'un système pérenne de dispersion de produit neutralisant d'odeur
- > Intégration paysagère et environnementale
 - * première phase d'entretien des espaces remarquables
 - * déplacement de la faune dans la nouvelle marre
- > Gestion de l'eau
 - * fin des travaux de la collecte et de la gestion des eaux internes
 - * agrandissement de la STEP lixiviats (Porter à connaissance
- Gestion du biogaz
 - * mise en place d'un filtre poussières



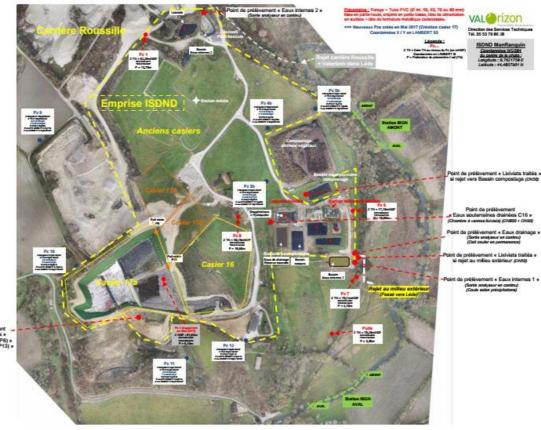


Casier 17a





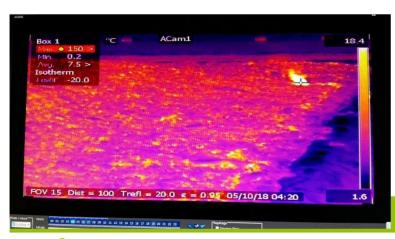
Autosurvei llance



Évènements remarquables

- > Déclenchement portique radioactivité
 - * mai 2017 : transport par un bureau d'études d'un élément radioactif
 - * mai 2018 : benne Villeneuve / isolement camion / recherche de déchets
- = Chrome 51 / isolement du déchets
- -> convention avec l'hopital d'Agen / Nérac personne compétente en radio protection
- > Départ de feu et incendie
- * aout 2017 / jour : départ de feu suite dépôt benne encombrant / extinction par les agents / aucun dégât
- * février 2018 / jour : départ de feu d'un objet suite dépôt benne encombrant / extinction par les agents / aucun dégât
- * octobre 2018 / nuit : incendie angle c17a2 / extinction par pompier / 30% géomembrane diguette à remplacer -> disfonctionnement du système de surveillance thermique = problème humain
 - -> mise en route automatique du système d'alarme à 20h00









Évènements remarquables

- > Gestion de l'eau
- * plusieurs incidents de rejets de lixiviats, sans incidence observé sur l'environnement
 - -> mise en place de sonde de niveau dans les lagunes
 - -> mise en place d'une nouvelle géomembrane dans L1
 - -> puisard sur l'ensemble des drains sous lagunes
- -> création fossé étanche en aval des lagunes pour récupérer toutes les eaux internes

À venir :

- -> augmentation pérenne des capacités de la STEP et agrandissement rétention
- > Biogaz
 - * dépassement non ponctuels en [poussières] des rejets des chaudières
- -> demande faite au titulaire de mettre en place un système de captation des poussières

Relation riverains VALUPIZON

Relation « riverains »

- > Réunion de travail mars 2017 « quelles informations échanger et avec quels outils »
 - * Espace privé « riverain », alimenté mensuellement jusqu'à février 18
 - * aucune consultation
- > Réunion de travail sur l'impact olfactif et jury de riverains

VAL@rizon



Partenariat avec Atmo Nouvelle-Aquitaine

Adhésion à l'observatoire régional de la qualité de l'air - Atmo Nouvelle-Aquitaine

> Surveillance de la qualité de l'air reconduit pour 2019

Accompagnement observatoire de riverains sur le niveau olfactif reconduit pour 2019







Site de Monflanquin

Commission de suivi de site

Merci de votre attention



ANNEXE : Observatoire des odeurs - Bilan final





Veille olfactive

2

كالمراب المراب والمراب والمراب

Objectifs





Pouvoir évaluer, identifier et suivre la perception d'émissions odorantes issues de sites industriels sur les lieux de vie des riverains.

- Faire un bilan objectif de situation odorante aux alentours du site pendant une période significative (un an).
- Suivre l'évolution de la situation au cours du temps.
- Identifier les paramètres favorisant les perceptions (activité de l'installation, facteurs météorologiques).
- Signaler en temps réel pour permettre à l'exploitant d'agir avec réactivité sur les causes.



Missions



- Olfactions standards ou planifiées : une fois le matin entre 6h et 12h et une fois le soir entre 18h et 24h, pendant une semaine complète par mois du lundi au dimanche, à votre domicile.
- Olfactions complémentaires ou spontanées : à tout moment en dehors des horaires et semaines définies ou hors du domicile, <u>en cas de perception d'odeur.</u>
- Alerter ValOrizon au 06 83 34 63 70 en cas d'odeurs inhabituelles ou gênantes.



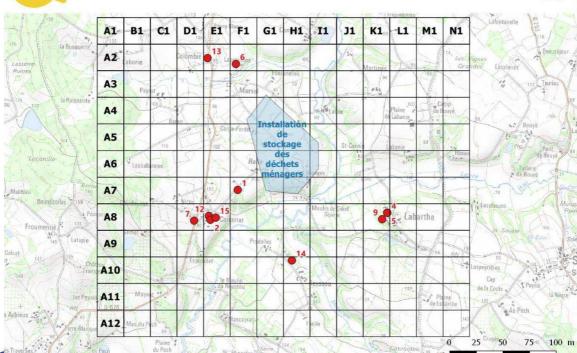
Les temps forts



Localisation des nez









Bilan de la participation

6



Définitions – terminologie



- Semaine planifiée : semaine complète du lundi au dimanche planifiée à l'avance où l'observateur doit effectuer sa mission et réaliser ses observations
- Observation planifiée : observation réalisée lors des semaines planifiées
- Observation spontanée : observation réalisée en dehors des semaines planifiées (au domicile ou ailleurs sur le domaine d'étude). Une observation spontanée aboutit obligatoirement à une perception
- Perception : nom donné à une observation lorsqu'une odeur est ressentie.
- Observation théorique : nombre maximal d'observations pouvant être réalisé pendant les semaines planifiées.
- Observation réalisée : observation pour laquelle le riverain a indiqué qu'il avait fait une observation avec perception ou sans perception.



Synthèse de la participation



11 semaines

(du 26/02/2018 au 31/12/2018)

- 2 observations standards par jour
- 7 jours par semaine
- 11 observateurs



Nombre d'observations théoriques totales :

1 694

- Un nez doit réaliser 14 observations par semaine
- L'ensemble des nez doit réaliser 154 observations par semaine

Synthèse de la participation





1 179 observations réalisées soit 70% des observations théoriques

10 à 11 observateurs actifs / semaine Sauf semaines 22 et de 39 à 51 → 8 observateurs

actifs

Très bonne participation

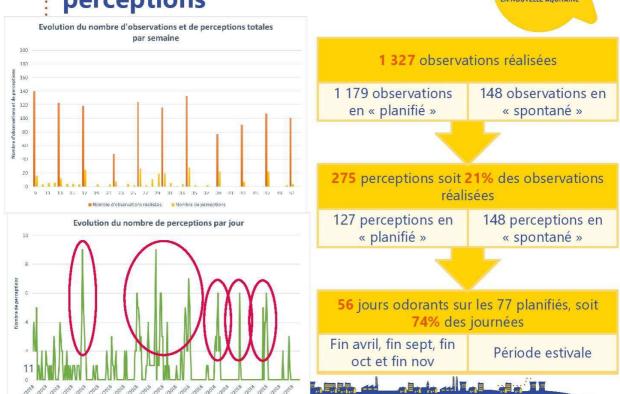


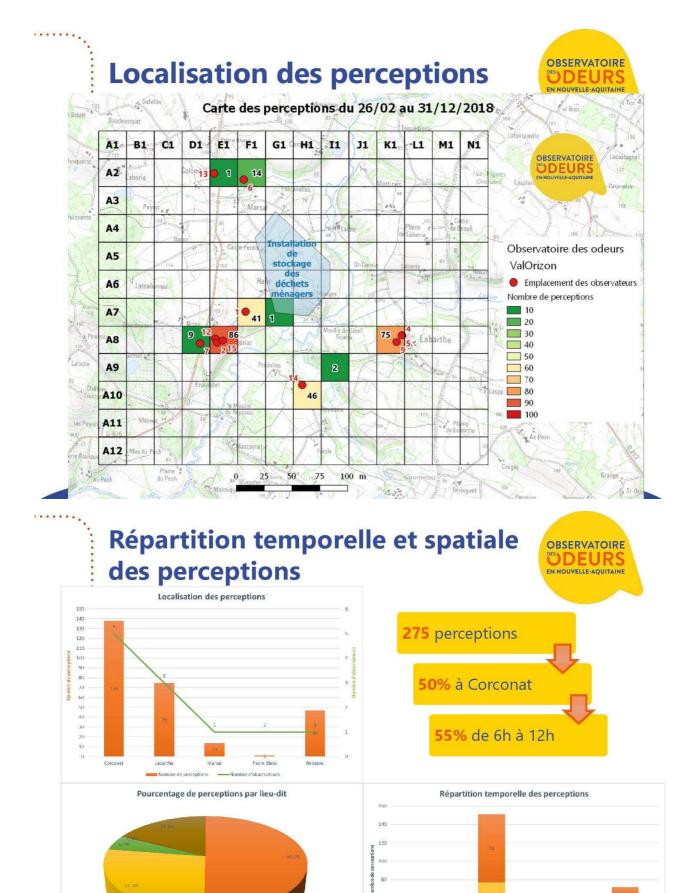


Bilan et analyse des perceptions

Synthèse du nombre de perceptions







■ Corconat ■ Labarthe ■ Marsal ■ Peyre Blanc ■ Reyssou

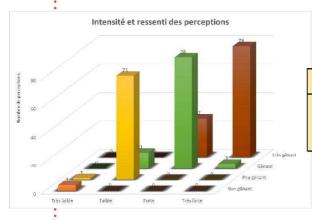
12h 18h

06h 12h

Perceptions planifiées Perceptions spontanées

Intensité et ressenti des odeurs





Intensité/ressenti	Très faible	Faible	Forte	Très forte
Non gênant	4	0	0	0
Peu gênant	1	73	0	0
Gênant	0	11	78	3
Très gênant	0	0	27	78



« Forte » à « Très forte » et « Gênante » à « Très gênante »

68% des perceptions (186)



« Très faible » à « Faible » et « Non gênante » à « Peu gênante »

28% des perceptions (78)

Profil odorant de la campagne



Très forte

0

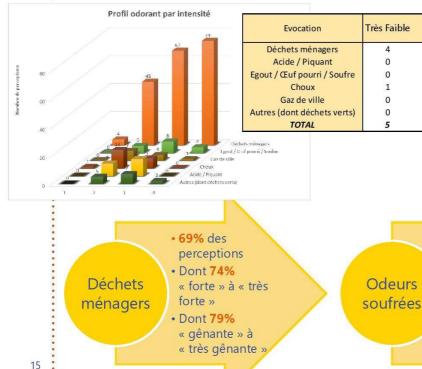
4

TOTAL

190

21

17



1 13 7 0 21 0 7 4 1 12 0 5 7 2 14 5 84 105 81 275

12

8

Faible

45

- Egout, œuf pourri, choux, gaz de ville, etc
- 18% des perceptions

Journées les plus odorantes





 78% déchets ménagers

- Corconat / Labarthe
- Evolution temporelle de l'intensité

18/07

24/04

- 89% déchets ménagers
- Corconat / Labarthe / Reyssou
- · Intensité très variable

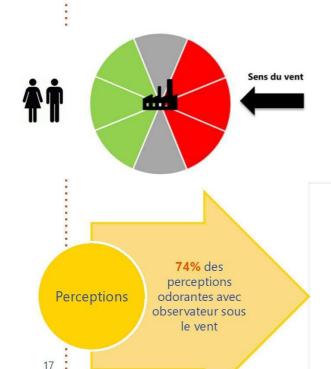
9 journées concernées par plus de 6 perceptions

- · Au moins 4 observateurs à l'origine des perceptions
- 2 journées avec 9 perceptions par 6 observateurs différents

الله والله والله

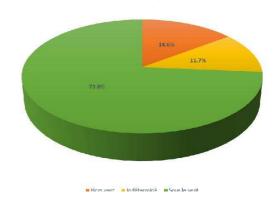
Positionnement des observateurs

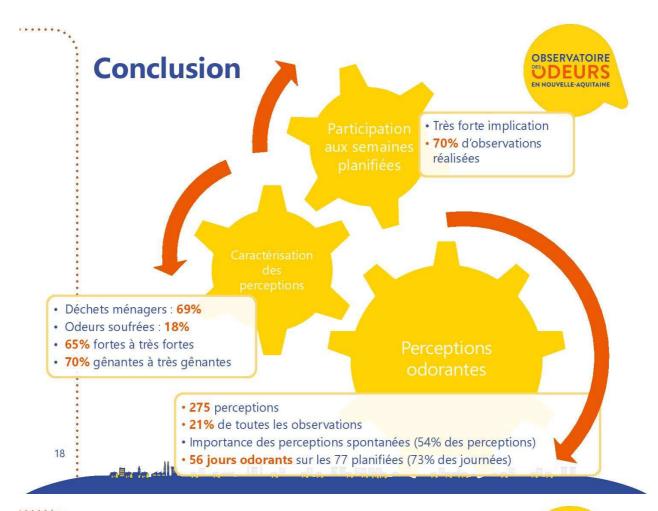




- espaces « sous le vent » : les trois secteurs opposés au secteur d'origine du vent
- espaces « hors vent » : le secteur d'origine du vent et les deux quartiers adjacents
- espaces « indéterminés » : les deux secteurs intermédiaires

Positionnement des observateurs par rapport à l'installation lors des perceptions







Merci de votre attention

Bilan intermédiaire du suivi des odeurs autour de l'installation de stockage des déchets ménagers à Monflanquin (47) - ValOrizon

Auteur: Sarah Le Bail

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

